



# SERVICES PARTAGÉS CANADA

## Demande de prix pour

### Stations d'accueil universelles

N° de l'invitation	2BH982773/B	Date	2019-11-07
N° de modification	005		
N° du fichier GCDOcs	2BH982773	N° de référence du SEAOG	PW-19-00893492
N° de référence du client	Voir l'annexe B	N° de la demande	Voir l'annexe B

Bureau de distribution	Services Partagés Canada 180 Kent Street, 13 <sup>ème</sup> étage Ottawa, Ontario K1P 0B5		
Autorité contractante (L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante.)	Nom	Yvette Olongo	
	N° de téléphone	613-462-9645	
	Courriel	yvette.olongo@canada.ca	
	Adresse postale	180 Kent Street, 13 <sup>e</sup> Étage Ottawa, Ontario K1P 0B5	
Date et heure de clôture	Mardi, 12 novembre 2019, 14h00 (appelée dans la présente demande de soumissions « <b>clôture de la demande de soumissions</b> »)		
Fuseau horaire	Heure Normale de l'Est (HNE)		
Destination – des biens ou services	APPRO TI # 42251 & 42528: Voir Annexe B APPRO TI # 42796: Ottawa, ON K1A 1A2		
Facturation	À insérer à l'attribution du contrat.		
Adresse de courriel pour la présentation d'une soumission avant les dates de clôture provisoire et définitive	yvette.olongo@canada.ca & ssc.wtdhardware-materielatmt.spc@canada.ca		
<b>Nom du vendeur et Signature</b>			
Nom, titre de la personne autorisée à signer (dactylographier ou imprimer)	Signature	Date	



**DEMANDE DE PRIX MODIFICATION N° 005**

La présente modification No. 005 vise à:

- répondre aux questions relatives aux spécifications de la station d'accueil: alimentation et prise audio;
- répondre aux questions relatives au délai de livraison;
- répondre aux questions relatives au document «SPC Instructions uniformisées pour la passation de marchés 1.4»;
- remplacer l'annexe B – Liste des livrables et des prix-V3 et supprimer la quantité des stations d'accueil dans Les Options de l'inventaire APPRO TI de SPC du volet 2. Et
- clarifier la période de soumission des questions.

**Question 5**

En ce qui concerne l'invitation N° 2BH982773/B, modification N° 002, note 1 «Les réponses concernant la puissance et les pilotes suivront dans une modification ultérieure.» Nous n'avons trouvé aucune modification sur le Site Internet Achats et Ventes. Nous avons donc encore le problème de la puissance et de l'alimentation pour notre offre. Veuillez noter qu'aucun des produits existants sur le marché ne couvre la fourniture d'énergie requise (90 W) avec cette gamme complète de ports et de fonctionnalités. Une puissance de 90W peut être la source d'alimentation de la station d'accueil et une puissance de 60 W peut être une alimentation maximale de la station d'accueil à l'appareil.

Pourriez-vous clarifier le problème d'alimentation et prolonger la date de clôture de la sollicitation d'au moins une semaine?

**Réponse 5**

Nous avons consulté des constructeurs de blocs-notes et ceux-ci ont opté pour une alimentation à plus haute puissance (minimum 85 W) pour tous les modèles de stations d'accueil les plus récents afin de fournir une compatibilité universelle aux modèles de blocs-notes actuels et plus récents. Les utilisateurs finaux pour cette exigence ont également confirmé qu'une alimentation en énergie plus élevée était nécessaire pour prendre en charge leurs modèles actuels et plus récents de blocs-notes afin de garantir la compatibilité universelle et les arrangements de partage. La puissance minimale requise est de 85W.

La sollicitation fermera le mardi 12 novembre 2019.

**Question 6**

Dans l'Annexe A, page 43 sur 46, l'exigence est la suivante: b) La connexion USB-C doit fournir les deux types de données à la fois (protocole USB 3.1 et prise en charge DP) et une alimentation suffisante pour charger le périphérique spécifié ici. Est-ce que SPC peut confirmer ce que signifie «prise en charge DP», ou s'agit-il d'une erreur typographique? SPC voudrait-il dire «prise en charge de l'alimentation» ou «support PA»? Nous avons également examiné les périphériques des catégories 1.0N à 4.0N de la boutique en ligne de SPC, qui consomment de 20 à 50 watts de puissance et encore moins en modes d'économie d'énergie. Étant donné que cette exigence de l'annexe A, b) stipule spécifiquement que la solution proposée doit fournir suffisamment de puissance pour alimenter l'appareil spécifié ici, qui fait partie des catégories 1.0N à 4.0N de la boutique en ligne de SPC, SPC voudrait-il confirmer, afin de

---

garantir une concurrence loyale et ouverte vis-à-vis de cette exigence, que proposer une solution qui fournit un minimum de 60 watts de puissance d'alimentation sera acceptée?

**Réponse 6**

«Protocole USB 3.1 et support DP» - DP désigne le support DisplayPort.

Veillez-vous reporter à la réponse N° 5 ci-dessus pour des éclaircissements sur l'alimentation.

**Question 7**

En référence à la sollicitation N° 2BH982773/B section 5.10, Date de livraison: «Tous les produits livrables doivent être reçus au plus tard 30 jours ouvrables après l'attribution du contrat». Comme cette date de livraison est serrée pour cette quantité, nous pouvons préparer une meilleure proposition au prix le plus compétitif pour le Canada qui respecte ce délai de livraison si le délai de livraison pouvait être modifié.

En raison de la capacité de production du fabricant, pouvez-vous confirmer que l'envoi partiel sera acceptable ou modifier le délai de livraison demandé de 30 à 60 jours pour tenir compte de la période de congé possible du nouvel an dans le délai de livraison?

**Réponse 7**

Non, une livraison partielle n'est pas acceptable.

En raison de l'urgence des commandes N° 42251 et 42528, le délai de livraison ne sera pas modifié pour le volet 1.

Le délai de livraison de 60 jours à compter de la date d'attribution du contrat est acceptable, seulement pour le volet 2, numéro de commande 42796.

**Question 8**

En référence à l'invitation N° 2BH982773/B, ANNEXE A – ÉNONCÉ DES EXIGENCE (EDE), section f), «Ports: 1x port d'entrée / sortie audio», puisque deux prises audio séparées seraient plus utiles et plus universelles pour couvrir tout type de microphones et les appareils auditifs, pourriez-vous vérifier et modifier l'exigence d'entrée et de sortie audio en «1x Port d'entrée / sortie audio OU (1xAudio Entrée & 1xAudio Sortie)»?

Pourriez-vous s'il vous plaît confirmer qu'un système de station d'accueil avec deux prises audio distinctes de 3,5 mm pour la sortie et l'entrée sera acceptable?

**Réponse 8**

Non, l'exigence ne sera pas révisée.

**Question 9**

En ce qui concerne la demande d'offre N° 2BH982773/B, des signatures sont-elles requises sur les formulaires réglementaires A à D dans les instructions uniformisées pour les documents d'approvisionnements?

**Réponse 9**

Oui, si un soumissionnaire envoie les formulaires A à D, les signatures sont requises selon l'exemple sur le formulaire D.

**Modification 6**

À la page, 16 de la Sollicitation, Clause 5.10 (a),

**Supprimer :**

- a) Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard 30 JOGF suivant la date d'attribution du contrat.

**Remplacer par :**

Pour le Volet 1, tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard 30 JOGF suivant la date d'attribution du contrat. Pour le Volet 2, tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard 60 JOGF suivant la date d'attribution du contrat.

**Modification 7**

À la page, 16, de la Sollicitation, Clause 5.10 (b),

**Supprimer :**

Les options d'achat des quantités supplémentaires spécifiées dans l'Annexe B – Liste des produits livrables et prix - Produits livrables optionnels 1 - Les options de la CISR, d'EDSC and de ASFC peuvent être exercées au moyen des formulaires de commande SPC APPRO IT à tout moment de la période du contrat. Toutes les commandes relatives aux Produits livrables optionnels 1 doivent être reçues au plus tard 30 jours ouvrables du gouvernement fédéral après la date du formulaire SPC APPRO TI.

**Remplacer par :**

Les options d'achat des quantités supplémentaires spécifiées dans l'Annexe B – Liste des produits livrables et prix - Produits livrables optionnels 1 - Les options de la CISR, d'EDSC and de ASFC peuvent être exercées au moyen des formulaires de commande SPC APPRO IT à tout moment de la période du contrat. Pour le volet 1, toutes les commandes relatives aux Produits livrables optionnels 1 doivent être reçues au plus tard 30 jours ouvrables du gouvernement fédéral après la date du formulaire SPC APPRO TI. **Pour le volet 2, toutes les commandes relatives aux Produits livrables optionnels 1 doivent être reçues au plus tard 60 jours ouvrables du gouvernement fédéral** après la date du formulaire SPC APPRO TI.

**Modification 8**

À la page 43 de la sollicitation, à l'annexe A - Énoncé des besoins, (b),

**Supprimer :**

La connexion USB-C doit fournir à la fois les deux types de données (protocole USB 3.1 et prise en charge DP) et une alimentation suffisante pour charger le périphérique spécifié ici.

**Remplacer par :**

La connexion USB-C doit fournir à la fois les deux types de données (**protocole USB 3.1 et prise en charge DisplayPort**) et fournir une puissance d'alimentation minimale de 85W.

**Modification 9**

À la page 43 de la sollicitation, à l'annexe A - Énoncé des besoins, (f),

**Ajouter :**

(Des clés électroniques ou adaptateurs utilisés pour réaliser ces ports seront jugés non conformes.)

**Modification 10**

À la page 5 de la sollicitation, section 2.2 - Questions et commentaires,

**Supprimer :**

« le dernier délai pour soumettre des questions est de 48 heures avant la date de clôture. »

**Remplacer par :**

« dernier délai pour soumettre des questions est de 48 heures avant la date de clôture, totalisant 48 heures ouvrables du gouvernement fédéral. »

**Modification 11**

Annexe B - Liste des livrables et des prix – V3

**Supprimer dans son intégralité.****Replacer par:**

Annexe B - Liste des livrables et des prix – V4

**Note 3**

La date de clôture des soumissions est le mardi 12 novembre 2019, à 14h00, HNE.

**TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS RESTENT INCHANGÉS.**